28/09/2026

Synthèse CAES Reims 2025 – 2026

Données au 25 septembre 2026

SAIO
RECTORAT DE L'ACADEMIE DE REIMS

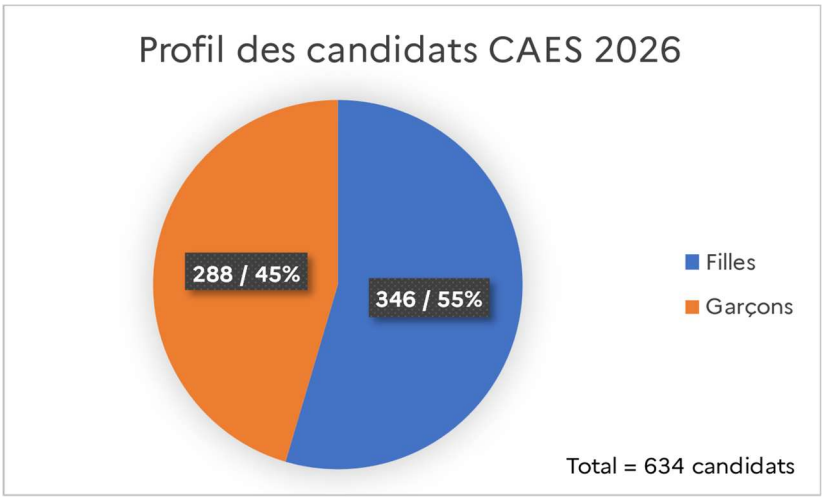
Table des matières

Profil des candidats CAES (N=634) 2
Sexe 2
Académie d'origine 2
Scolarité 2
Type de baccalauréat 3
Année d'obtention du baccalauréat 3
Typologie des demandes 4
Motifs des demandes (N=634) 4
Statut des demandes (N=634) 5
Typologie des propositions CAES (N = 471) 5
Propositions acceptées par les candidats (N = 132) 6
Focus sur les baccalauréats professionnels (N = 238) 7
Répartition des demandes CAES par spécialités du baccalauréat professionnel 7
Motifs des demandes des bacheliers professionnels 7
Statut des demandes des bacheliers professionnels 8
Typologie des propositions CAES (N=193) 8
Propositions CAES acceptées (N=27) 9
Focus sur les baccalauréats technologiques (N = 153) 10
Répartition des demandes CAES par type de bac technologique 10
Motifs des demandes des bacheliers technologiques en CAES 10
Statut des demandes des bacheliers technologiques 11
Typologie des propositions CAES (N=109) 11
Propositions CAES acceptées (N=28) 11
Focus sur les baccalauréats généraux (N = 132) 13
Motifs des demandes des bacheliers généraux en CAES 13
Statut des demandes des bacheliers généraux 13
Typologie des propositions CAES (N=90) 13
Propositions CAES acceptées (N=32) 14

Profil des candidats CAES (N=634)

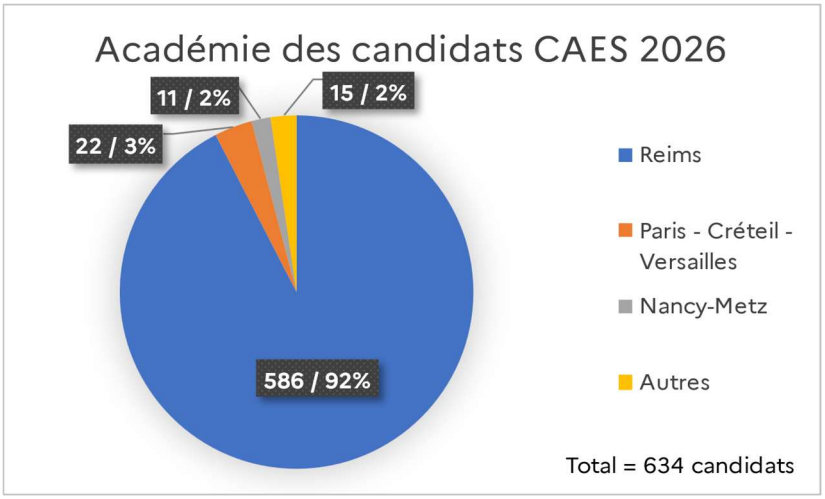
Sexe

346 filles (55%) et 288 garçons (45%) ont été accompagnés par la CAES. Cette proportion est très similaire à la proportion de filles – garçons ayant confirmé au moins un vœu dans Parcoursup.



Académie d'origine

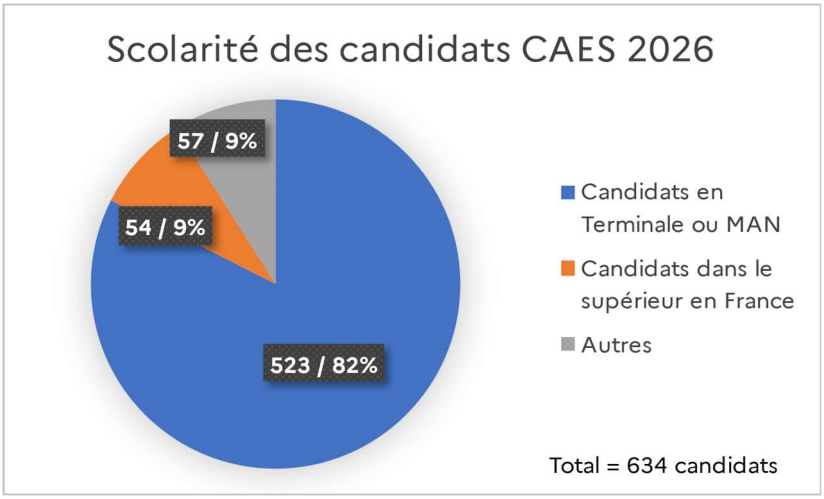
586 candidats de la CAES sont originaires de l'académie de Reims (92%). 48 proviennent d'une autre académie, dont 22 de région parisienne (3%) et 11 de Nancy-Metz (2%).



Scolarité

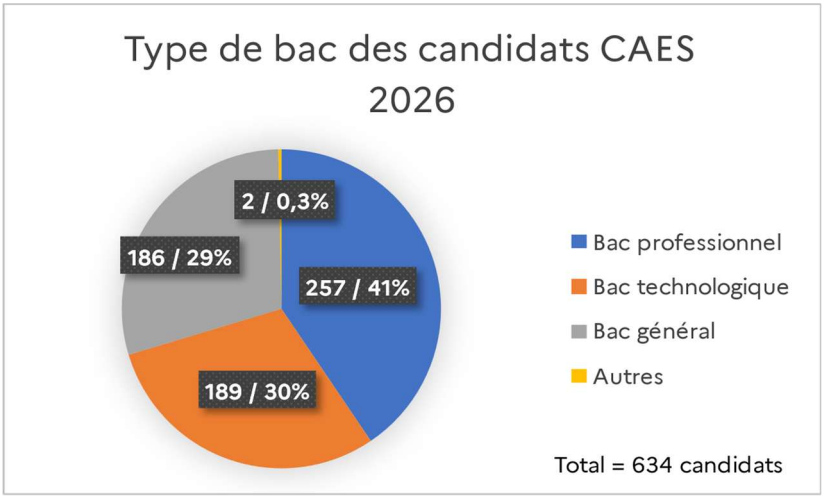
La très grande majorité des candidats accompagnés par la CAES étaient scolarisés en terminale (523 candidats soit 82% du total).

54 étudiants en réorientation (soit 9%) et 57 candidats « autres » (non scolarisés ou avec une scolarité particulière) représentent le reste des candidats ayant sollicité la CAES.



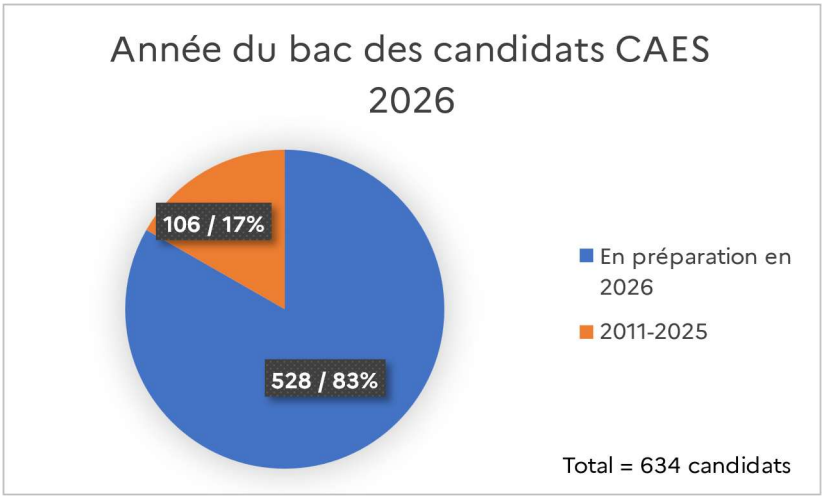
Type de baccalauréat

257 candidats (41%) accompagnés par la CAES ont obtenu un baccalauréat professionnel. Cette proportion est très supérieure à celle des candidats de bac professionnel présents parmi l'ensemble des candidats Parcoursup. 189 candidats avaient obtenu un bac technologique (30%), 186 un bac général (29%). 2 candidats (0,3%) avec un autre diplôme que le baccalauréat ont aussi été accompagnés par la CAES.



Année d'obtention du baccalauréat

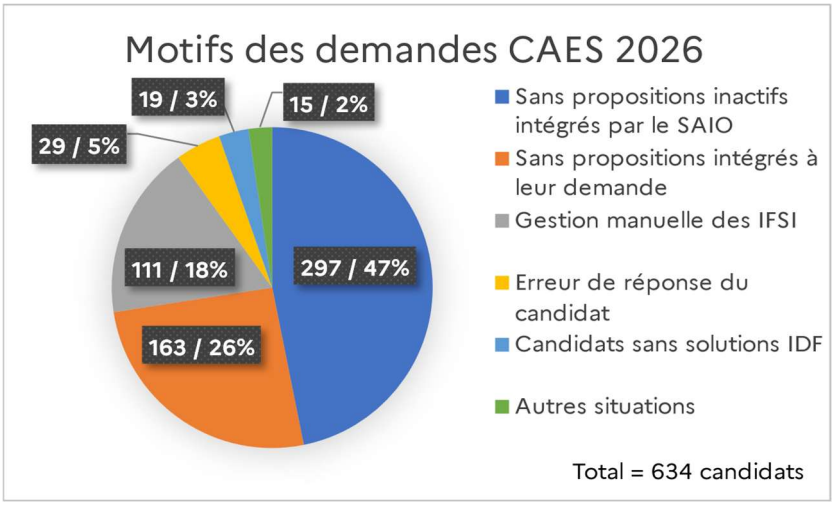
La grande majorité des candidats en CAES passaient le baccalauréat cette année (528 candidats, 83%). Les bacs obtenus antérieurement à 2026 représentent 106 candidats (17%).



Typologie des demandes

Motifs des demandes (N=634)

- Après un travail de repérage effectué par le SAIO de Reims dans Parcoursup, 297 candidats sans aucune solution d'admission (totalité des vœux refusés et/ou vœux encore en attente) ont été directement intégrés à la CAES (les candidats ne l'ont pas demandée). Cela représente 47% de l'ensemble des situations traitées en CAES.
- 163 candidats (soit 26%) sans aucune solution d'admission ont sollicité eux-mêmes la CAES.
- 111 candidats (soit 18%) ont été intégrés à la CAES dans le cadre de la gestion manuelle des démissions en IFSI qui s'est déroulée du 1er au 11 septembre.
- 29 candidats (5%) se sont tournés vers la CAES afin qu'elle leur apporte une solution suite à une erreur de réponse de leur part (par exemple, proposition d'admission acceptée par erreur).
- 19 candidats (3%) ont été intégrés à la CAES mi-septembre sur demande des académies d'Ile-de-France
- 15 candidats (2%) ont sollicité la CAES au titre des situations particulières (sportifs de haut niveau, situation de handicap / médicale, chargés de famille).

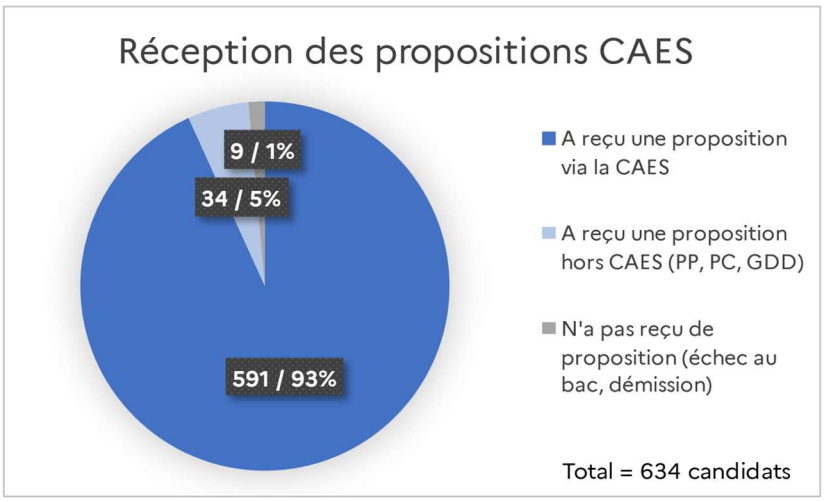


Statut des demandes (N=634)

Sur les 634 candidats traités en CAES, 591 (soit 93%) ont reçu une proposition d'admission formulée par la CAES.

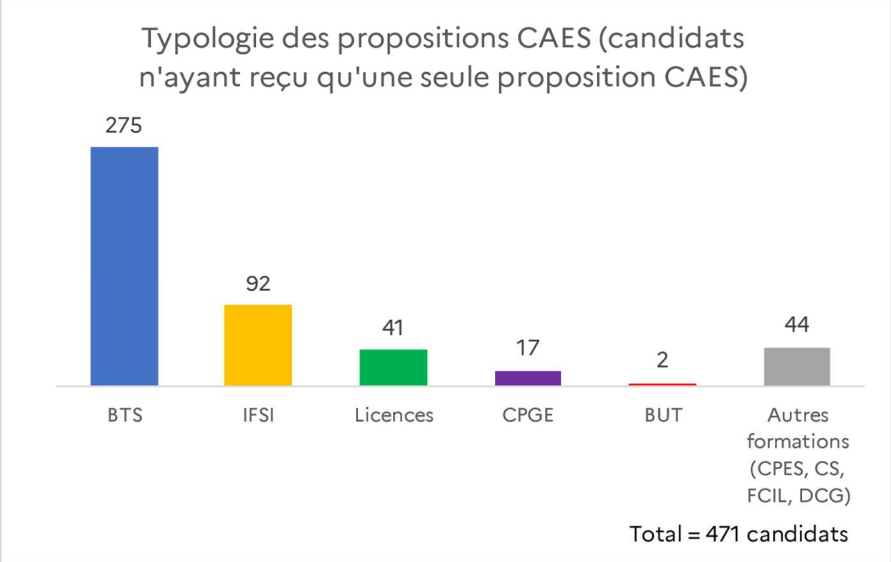
34 candidats (5%) ont reçu une proposition en-dehors de la CAES (c'est-à-dire via la phase principale, la phase complémentaire ou la phase de gestion des démissions).

9 n'ont pas reçu de proposition (1%), ayant démissionné avant ou bien ayant échoué au bac (ce qui les a automatiquement sortis de la procédure CAES).



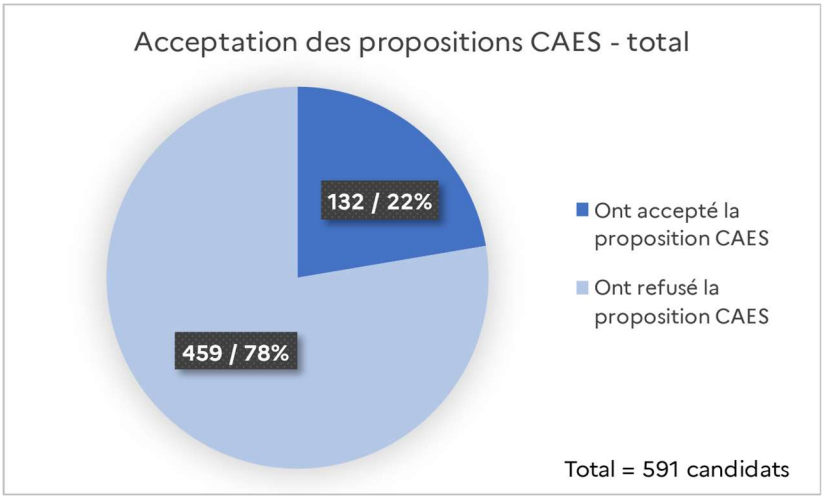
Typologie des propositions CAES (N = 471)

La CAES a proposé au moins une formation à 591 candidats au total. Elle a proposé une seule formation à 471 candidats, et deux formations ou plus à 120 candidats. Le tableau ci-dessous répertorie les types de formations proposés aux 471 candidats à qui la CAES a fait une unique proposition d'admission.



Propositions acceptées par les candidats (N = 132)

Sur 591 candidats, 132 ont accepté une proposition d'admission formulée par la CAES (22%).



Il faut toutefois considérer ce chiffre avec précaution car 297 candidats ont été sollicités par la CAES alors qu'ils ne l'avaient pas demandée. Ces candidats ont très peu accepté la proposition qui leur a été faite (19 propositions acceptées sur 297, soit un taux de 6% d'acceptation). Ils avaient en effet très probablement une solution hors de la plateforme Parcoursup.

A l'inverse, les candidats ayant directement sollicité la CAES et ayant reçu une proposition CAES (N=123) ont accepté les propositions qui leur ont été faites à hauteur de 38% (47 propositions acceptées, 76 refusées).

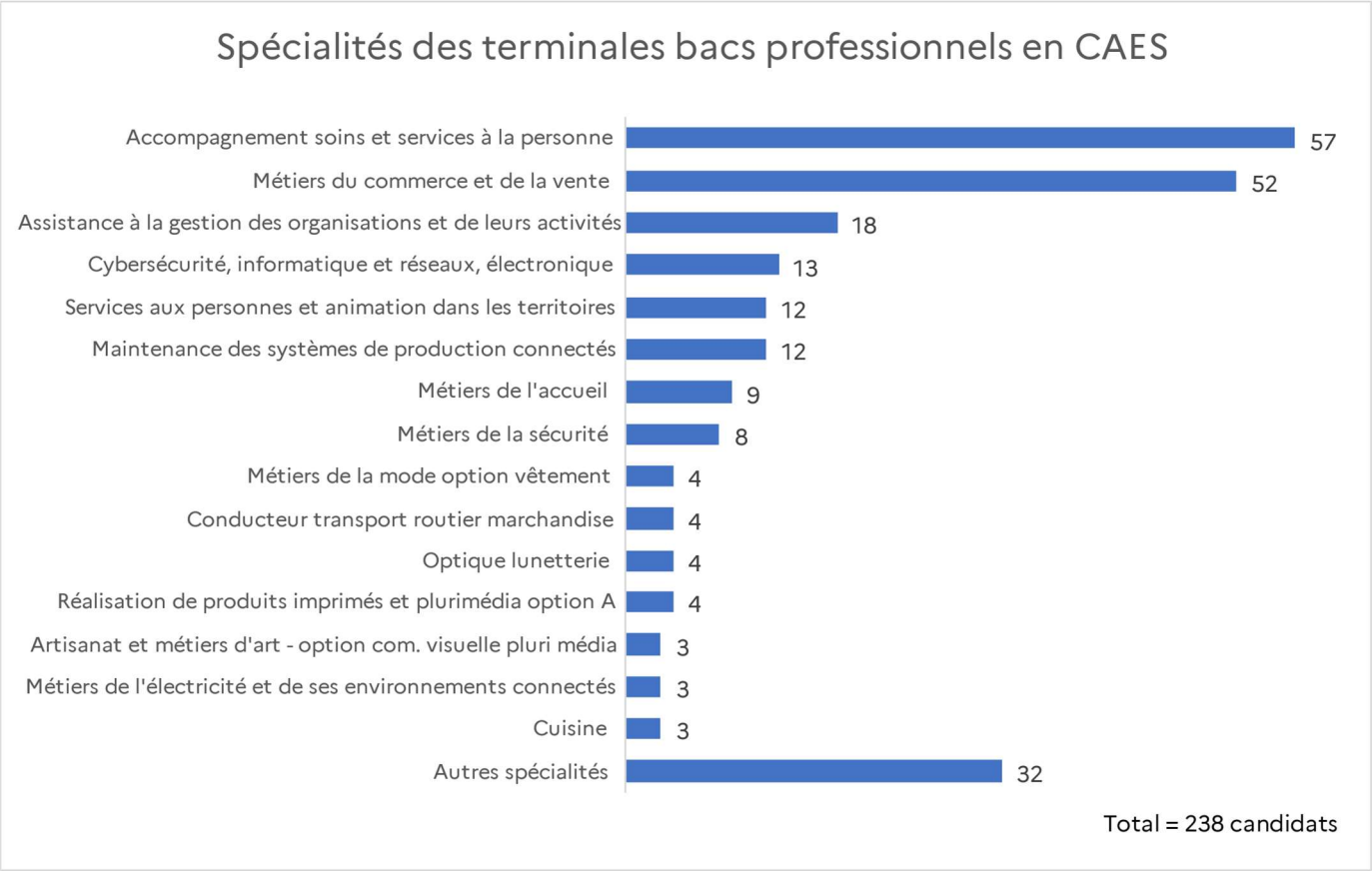
Concernant les candidats ayant été intégrés à la CAES dans le cadre de la gestion des démissions des IFSI (N=111), ils ont accepté les propositions qui leur ont été faites à hauteur de 32% (35 propositions CAES acceptées, 76 refusées).

Focus sur les baccalauréats professionnels (N = 238)

Répartition des demandes CAES par spécialités du baccalauréat professionnel

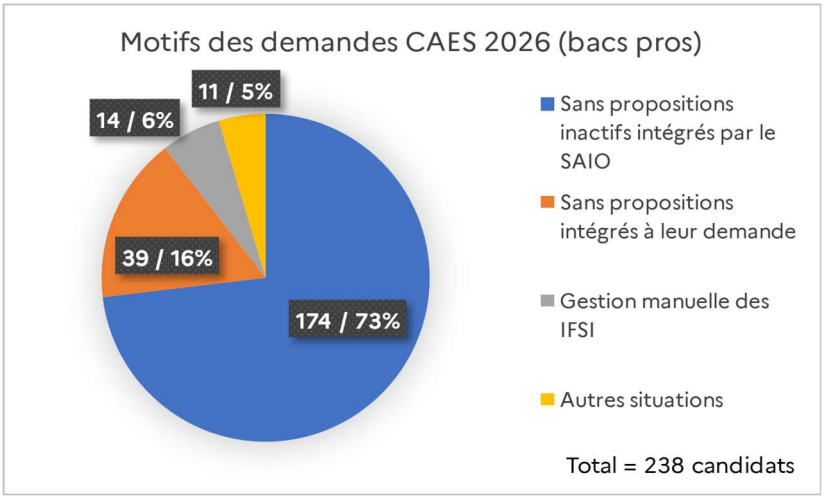
127 bacs pros sur 238 (soit 53%) proviennent des 4 spécialités suivantes :

- Accompagnement, soins et services à la personne
- Métiers du commerce et de la vente
- Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités
- Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique



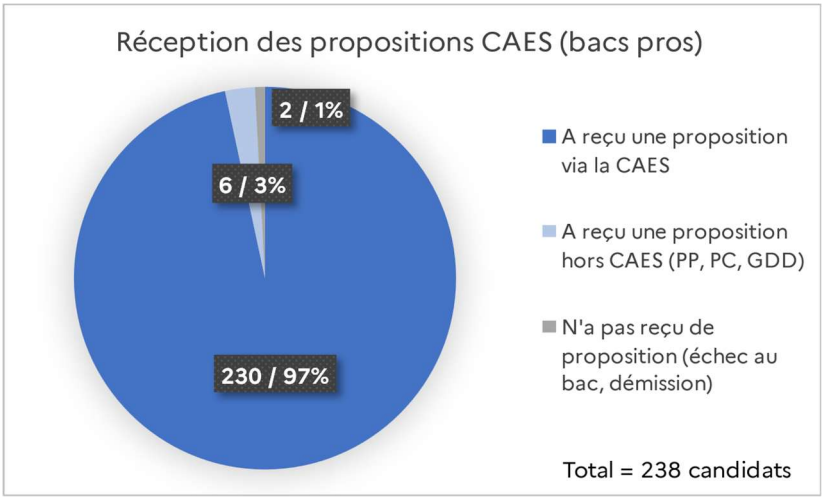
Motifs des demandes des bacheliers professionnels

- 174 candidats (73%) ont été sollicités directement par la CAES car ils étaient sans aucune solution d'admission (toutes propositions refusées ou en attente sur tous leurs vœux).
- 39 candidats (16%) étaient sans propositions et ont eux-mêmes sollicité la CAES.
- 14 candidats (6%) étaient concernés par la gestion manuelle des IFSI.
- 11 candidats (5%) ont saisi la CAES pour d'autres situations (situations particulières, erreurs de réponse, etc.).



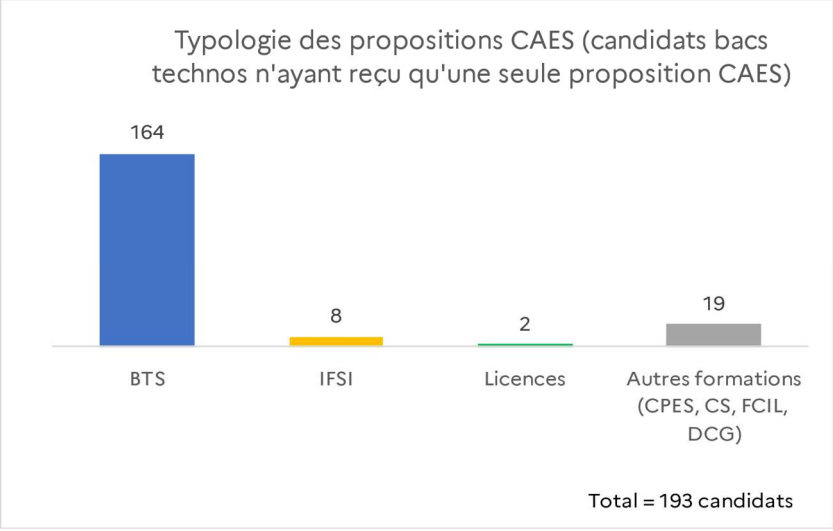
Statut des demandes des bacheliers professionnels

230 candidats de bac pro sur 238 (soit 97%) ont reçu au moins une proposition de la CAES.



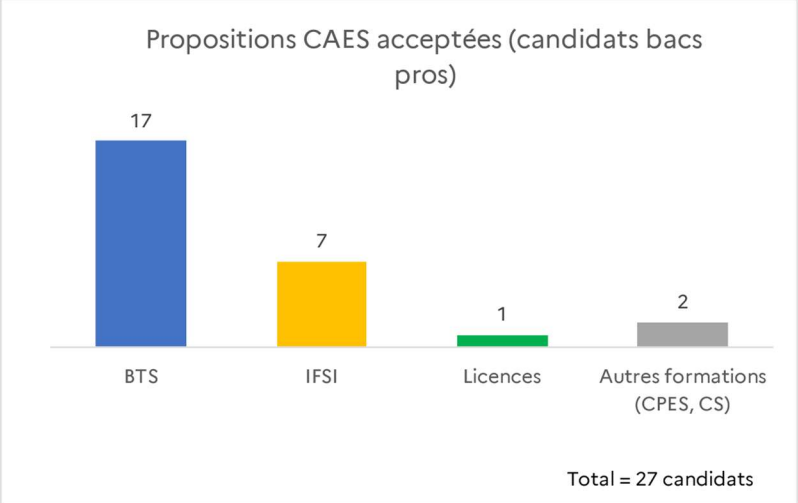
Typologie des propositions CAES (N=193)

Les propositions se répartissent de la manière suivante :



Propositions CAES acceptées (N=27)

27 propositions ont été acceptées par les candidats de bac pro, soit 12% de taux d'acceptation (230 candidats CAES au total) :

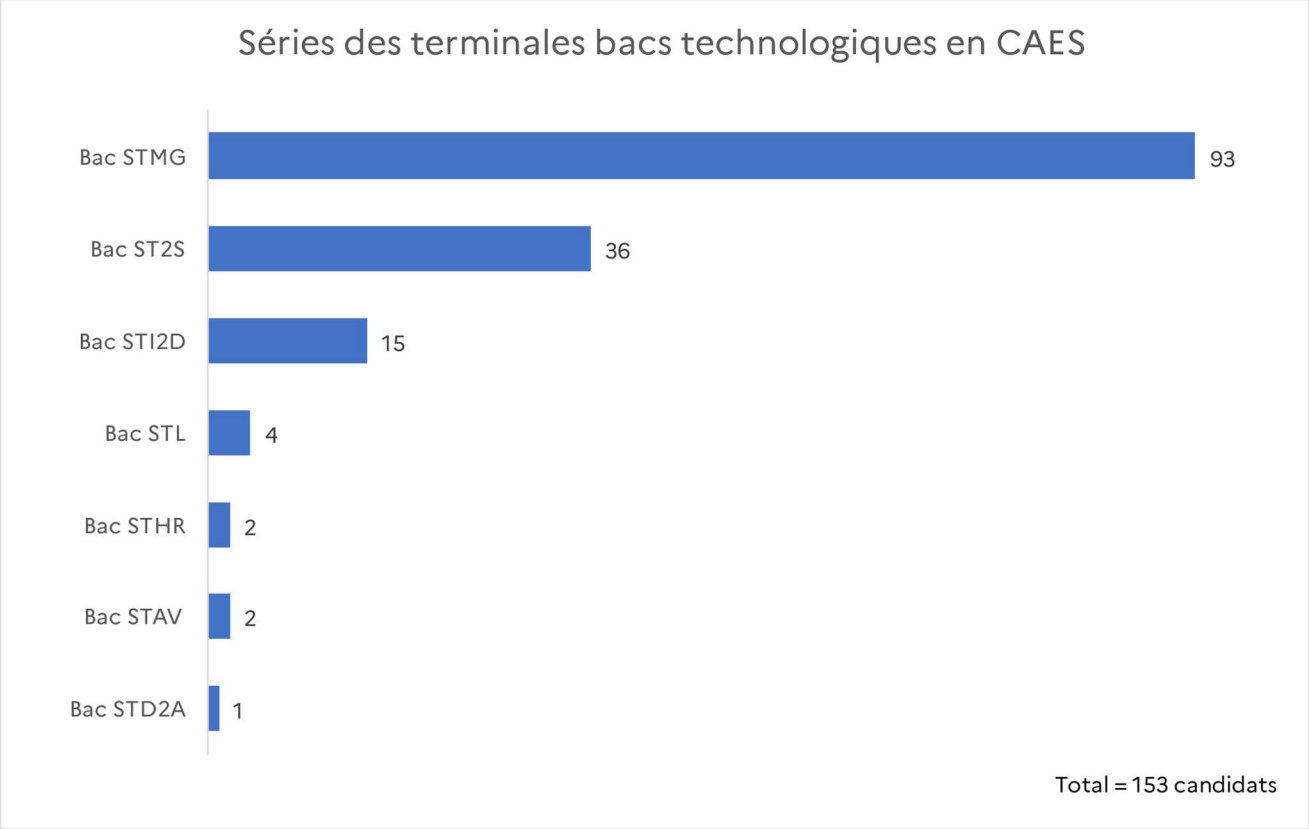


Il faut là aussi rappeler que la très grande majorité des candidats de bacs professionnels (174 sur 238 soit 73%) ont été intégrés directement à la CAES par le SAIO, sans qu'ils l'aient sollicitée. On suppose que ces candidats avaient pour la plupart une solution en-dehors de la plateforme. Ils ont donc très peu accepté la proposition qui leur a été faite en CAES, ce qui a fait mécaniquement baisser le taux d'acceptation global à un niveau très faible (12%).

Focus sur les baccalauréats technologiques (N = 153)

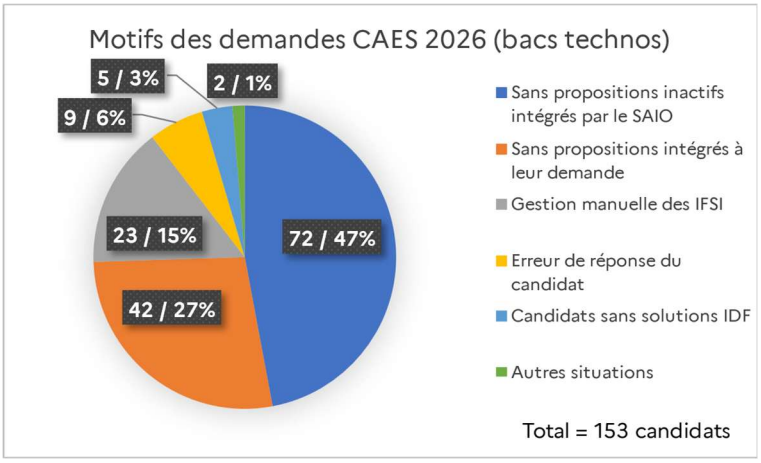
Répartition des demandes CAES par type de bac technologique

Forte présence de bacs STMG (93 candidats sur 153 soit 61%) et de bacs ST2S (36 candidats soit 24%).



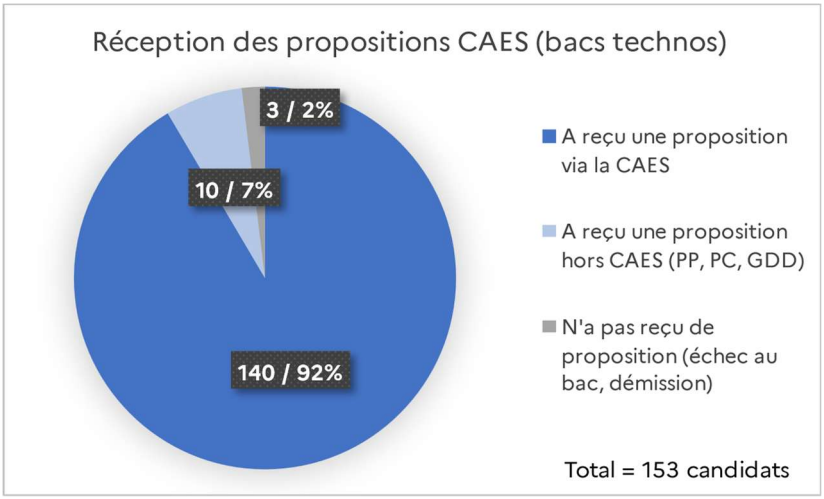
Motifs des demandes des bacheliers technologiques en CAES

- 72 candidats (soit 47%) ont été sollicités directement par la CAES car ils étaient sans aucune solution d'admission (toutes propositions refusées ou en attente sur tous leurs vœux).
- 42 candidats (27%) étaient sans propositions et ont eux-mêmes sollicité la CAES.
- 23 candidats (15%) étaient concernés par la gestion manuelle des IFSI.
- 9 candidats (6%) ont sollicité la CAES suite à une erreur de réponse de leur part dans leur dossier Parcoursup.
- 5 candidats (3%) ont été intégrés à la CAES au titre des candidats d'Ile-de-France.
- 2 candidats (1%) ont saisi la CAES pour d'autres situations.



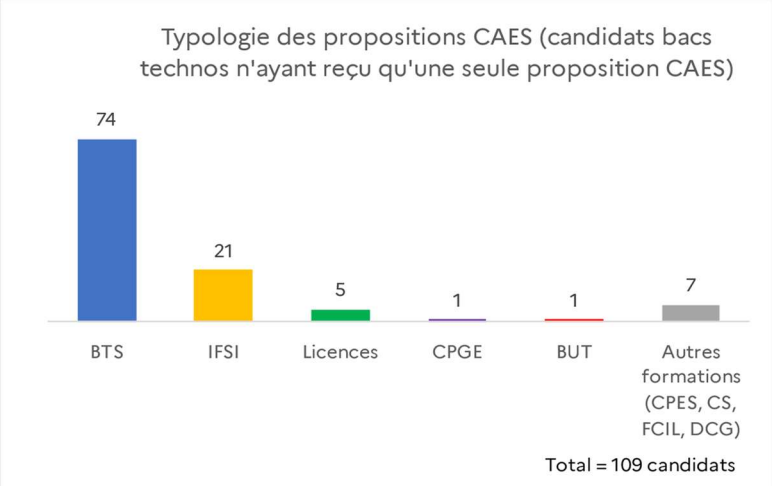
Statut des demandes des bacheliers technologiques

140 candidats de bac technologique sur 153 (soit 92%) ont reçu au moins une proposition de la CAES.



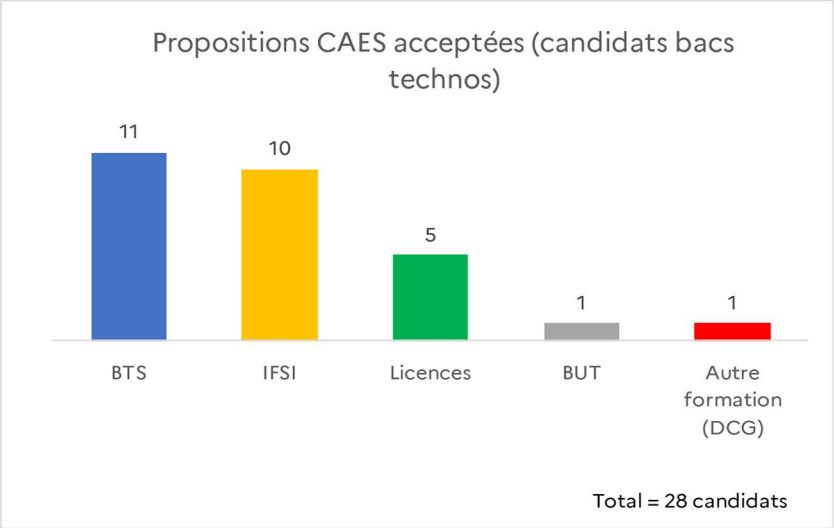
Typologie des propositions CAES (N=109)

Les propositions se répartissent de la manière suivante :



Propositions CAES acceptées (N=28)

28 propositions ont été acceptées par les candidats de bac technologique, soit 20% de taux d'acceptation (140 candidats CAES au total) :

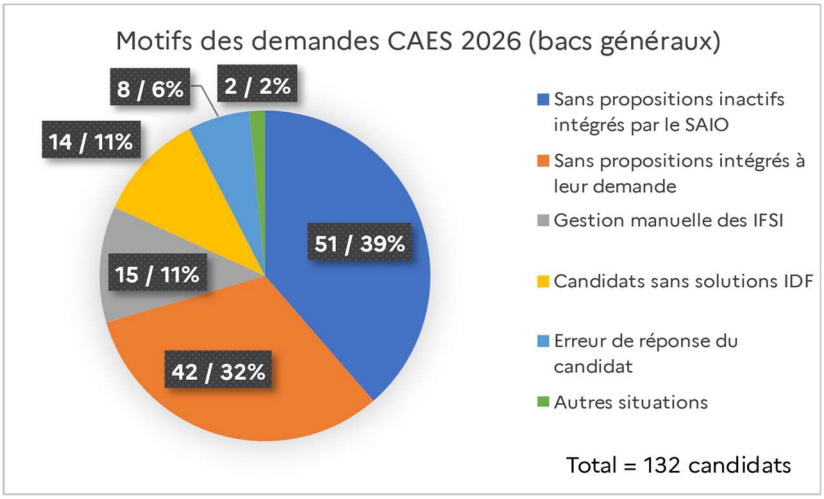


Il faut là encore rappeler que 72 candidats de bacs technologiques sur 153 (soit 47%) ont été intégrés directement à la CAES par le SAIO, sans qu'ils l'aient sollicitée. Ces candidats avaient probablement une solution hors de la plateforme, et n'ont que très peu accepté la proposition d'admission qui leur a été faite en CAES, entraînant à la baisse le taux d'acceptation global (20%).

Focus sur les baccalauréats généraux (N = 132)

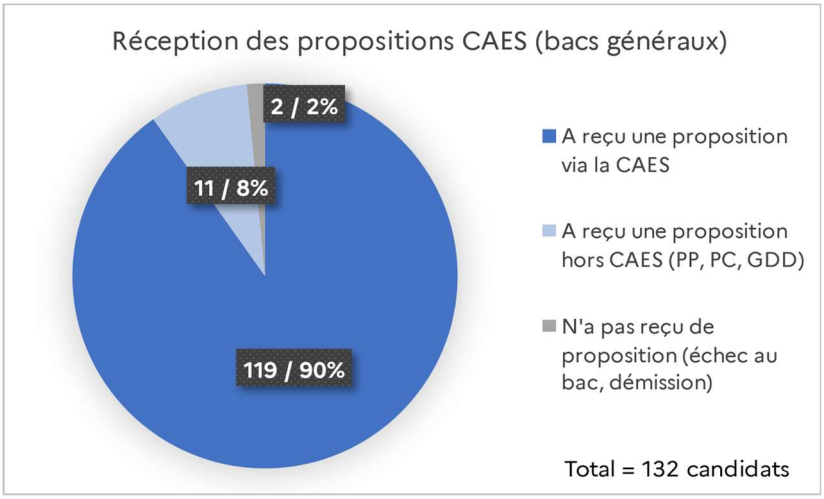
Motifs des demandes des bacheliers généraux en CAES

- 51 candidats (soit 39%) ont été sollicités directement par la CAES car ils étaient sans aucune solution d'admission (toutes propositions refusées ou en attente sur tous leurs vœux).
- 42 candidats (32%) étaient sans propositions et ont eux-mêmes sollicité la CAES.
- 15 candidats (11%) étaient concernés par la gestion manuelle des IFSI.
- 14 candidats (11%) ont été intégrés à la CAES au titre des candidats d'Ile-de-France.
- 8 candidats (6%) ont saisi la CAES suite à une erreur de réponse de leur part.
- 2 candidats (1%) ont saisi la CAES pour d'autres situations.



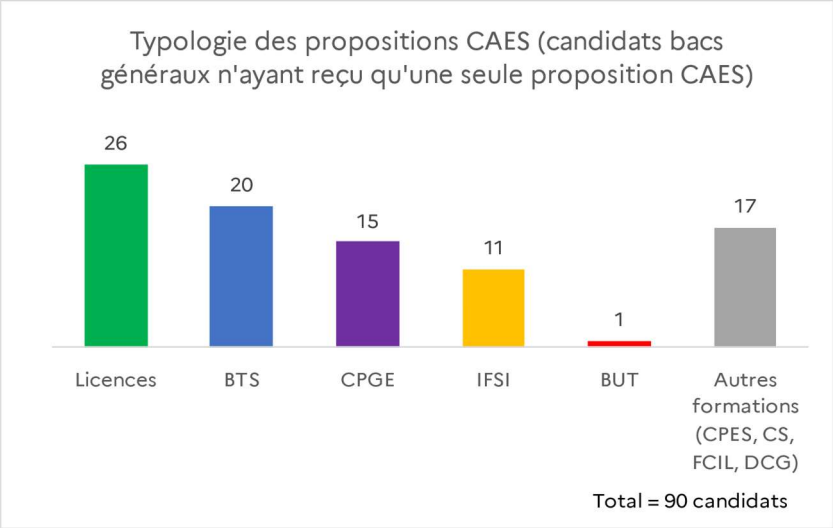
Statut des demandes des bacheliers généraux

119 candidats de bac général sur 132 (soit 90%) ont reçu au moins une proposition de la CAES.



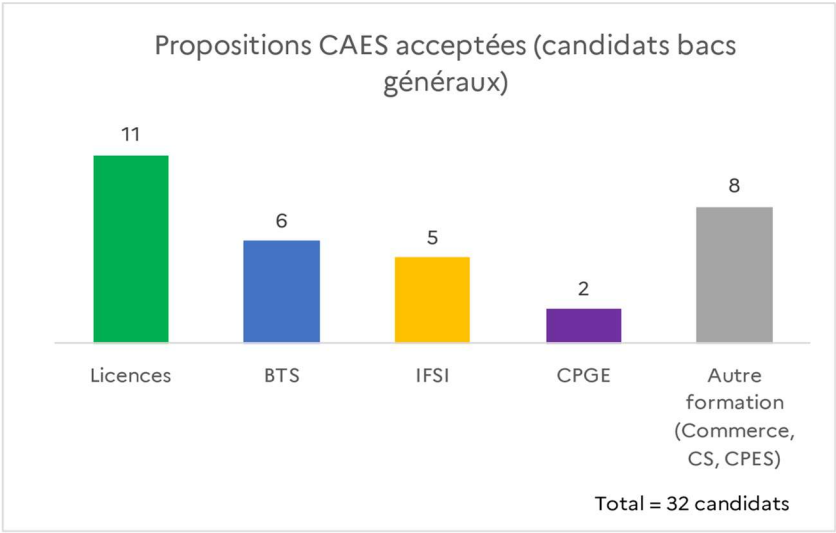
Typologie des propositions CAES (N=90)

Les propositions se répartissent de la manière suivante :



Propositions CAES acceptées (N=32)

32 propositions ont été acceptées par les candidats de bac général, soit 24% de taux d'acceptation (132 candidats CAES au total) :



51 candidats de bacs généraux sur 132 (soit 39%) ont été intégrés directement à la CAES par le SAIO, sans qu'ils l'aient sollicitée. Ces candidats avaient probablement une solution hors de la plateforme, et n'ont que très peu accepté la proposition d'admission qui leur a été faite en CAES, entraînant à la baisse le taux d'acceptation global (24%).